

# LES 10 KM VAYRES - ROCHECHOUART

## le dimanche 28 août 2022

### REGLEMENT DE L'EPREUVE

*Cette manifestation est organisée par le ROC Athlé (affiliation FFA)*

*10 km qualificatif et classant (label régional FFA de type "C" parcours favorable et descendant)*

*Cette épreuve sportive chronométrée sera limitée à 250 dossards*

*ouverte à tous, et pour les non licenciés FFA*

*la présentation d'un certificat médical de "non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition"*

*de moins d'un an à la date de la course sera OBLIGATOIRE (photocopie acceptée)*

*pour y participer il faut être né(e) en 2006 et avant (cadets à masters)*

**le droit d'inscription sera de 10 € (ou 8 € pour les licenciés FFA)**

**forfait spécial "club FFA" 60 € pour minimum 10 inscriptions (5€ à partir du 11è)**

**forfait spécial "Asso/Team" 80 € pour minimum 10 inscriptions (6€ à partir du 11è)**

**l'inscription doit être de préférence par courrier ou (par email avec paiement sur place)**

**date limite samedi 27 août minuit**

*Il y aura la possibilité de s'inscrire sur place suivant le nombre de dossards encore disponible au tarif unique de 10 € pour tous*

**les retraits des dossards auront lieu sur le site du plan d'eau de Rochechouart à partir de 8h30**  
**les ceintures "porte dossards" seront interdites (sous peine de disqualification)**

*Départ (10h) au lieu-dit "le poulie" commune de St Bazile*

*Arrivée à Rochechouart (site du plan d'eau de Boichenu)*

*Deux navettes "bus" seront mises à la disposition des participants*

*afin de rejoindre le site du départ de la course (2 rotations)*

*un parking pour les voitures des coureurs sera prévu sur le site du départ*

*il y aura 1 poste rafraichissement entre le 5è et 6è km puis à l'arrivée*

*Il n'y aura pas la possibilité de prendre une douche*

*L'organisation a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile auprès de "l'AIAC" ainsi qu' une convention avec un organisme de secouristes agréé "les secouristes de la Croix Blanche 87" il est conseillé aux participants non licenciés FFA d'être également couvert par une assurance personnelle*  
*les vélos accompagnateurs ne seront pas autorisés*

*En cas d'annulation pour des raisons météorologiques diverses ou suite à un arrêté préfectoral, aucun remboursement ne sera effectué*

*Chaque participant autorise les organisateurs l'utilisation "libre" du droit à l'images sur tous les supports et dans les divers médias "presses, audio-visuel, etc..."*

*il y aura uniquement les podiums hommes et femmes au scratch qui seront récompensés*

*Les classements seront publiés sur le blog du ROC Athlé et de la FFA*

*\* Renseignements\**

**05 55 03 71 90**

**laurent.lasvergnas@wanadoo.fr**

**roc.athle.over-blog.com**

Mr Laurent LASVERGNAS 21 Route de Roumagnac 87600 ROCHECHOUART

**DPS**

05 55 06 26 56

*Impression sur textile ...*

*Impression numérique*

*Tee-shirt - Banderole - Sticker*

*Panneaux - Déco Véhicule - Objet Pub*

*dps.scop@wanadoo.fr*